

# Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier (AAMA03)

## Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du mardi 4 octobre 2022 à Montmarault

---

### **Présents :**

Mesdames : BARDET Chantal, DELECRAY Huguette, FAVIER Camille, FOUGEROUZE Anie, MARTIN Christine

Messieurs AUGER René, BAQUIER Maurice, HENRY Jean-François, LAVIS Bernard, POURVOYEUR Michel, THUAULT Jean-Pierre, VANNEAU Claude, VERRON René, VILLECOURT Louis

### **Excusés**

Monsieur DERET Jean

### **Validation du compte rendu du conseil d'administration du 19 juillet 2022 :**

Après discussion avec les membres présents du conseil d'administration, ce compte rendu est adopté à l'unanimité de ces derniers.

### **Conduite à tenir dans le cas du décès d'un adhérent :**

Dès la connaissance du décès d'un de nos adhérents, la personne informée se rapproche d'un représentant du conseil d'administration.

L'administrateur du secteur ou le référent prend ensuite contact avec les représentants du défunt.

### **Résultat de la journée rencontre du 29 septembre 2022 :**

Le jeudi 29 septembre 2022, les adhérents inscrits et leurs accompagnants se sont retrouvés à Saint Prix. Vers 9h00, les participants au nombre de 56 se sont retrouvés dans la salle polyvalente de Saint-Prix devant un petit déjeuner offert par M. le Maire Didier HANGARD. Dans la matinée nous avons visité le musée de la meunerie et le moulin de Montciant au Breuil. Le déjeuner réalisé par le restaurant l'Etape Bleue nous a été servi dans la salle polyvalente de Saint-Prix. Durant l'après-midi nous nous sommes rendus à l'ancienne usine de boutons de Saint-Prix où nous avons découvert le conservatoire de l'AVAIA. Ce site regroupe une collection de plus de 150 véhicules et matériel ancien installés sur un site industriel basé en pleine nature au pied de la Montagne Bourbonnaise.

Le bilan financier de cette journée s'établit ainsi :

Total des dépenses            1 830 €

Total des recettes            1 792 €

Le résultat de cette journée présente un déficit de 38 €. A noter que les frais d'envoi des invitations pour cette journée à tous nos adhérents représentent une dépense de 127,60 €. Le déficit et les frais d'affranchissement seront imputés sur notre budget de fonctionnement. Afin de limiter les frais d'affranchissement, il sera demandé à nos adhérents de nous fournir leur adresse mail s'ils en ont une et ainsi leur envoyer les prochains courriers par informatique s'ils le désirent. Tous les participants ont apprécié la qualité des visites ainsi que le déjeuner qui nous a été servi.

### **Préparation de l'Assemblée Générale à Ebreuil du 11 mai 2023 :**

M. Jean-François HENRY, secrétaire adjoint, présente un point d'avancement sur cette manifestation. Il rappelle que nous devons arrêter le menu unique du déjeuner de cette journée.

Kir pétillant griotte toasts variés

Opéra de Saint Jacques et écrevisses sur velouté d'asperges vertes

Noix de veau rôtie aux éclats de morilles

Pommes de terre grenaille rôties à la fleur de sel

Poêlée maraichère aux légumes confits

Ananas biscuit blanc, miettes d'ananas, crème pâtissière, décoré avec de la meringue

Vin blanc Arignac et vin rouge Merlot

Café

Le prix du repas de 32,00 € comprend la mise en place, le service, la vaisselle, les nappes et les serviettes. La visite de l'après-midi débutera à 15h30.

### **Préparation de la journée Sénat pour le printemps 2023 :**

Mme Anie FOUGEROUZE prendra contact avec nos deux sénateurs représentant notre département afin d'étudier la faisabilité de cette opération qui sera présentée lors du prochain conseil d'administration.

### **Participation à la 4ème Édition du Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs publics de l'Allier le 14 octobre 2022 à Montluçon :**

A la fin de l'Assemblée Générale de l'ADM03, notre association remettra les trophées des Mariannes du Civisme relatifs aux élections présidentielles et législatives 2022.

M René AUGER, Président ne pouvant pas assister à cette manifestation, la remise de ces trophées sera assurée par M Maurice BAQUIER Vice-président. M Claude VANNEAU, Trésorier adjoint, participera à la confection des sacs qui seront remis aux différents participants.

### **Référent communautaire :**

Beaucoup de secteurs n'ont pas d'adhérents, une recherche de nouveaux membres devra être organisée lors de la prochaine Assemblée Générale. Le conseil d'administration doit-il être limité à 15 membres ? Chaque communauté de communes devrait être représentée au minimum par un de nos sociétaires qui deviendrait référent du secteur concerné s'il l'accepte. Le rôle et les missions du référent doivent être clairement définis. Le prochain conseil d'administration doit commencer de les définir en tenant compte du travail de réflexion entrepris par les représentants de Moulins Communauté.

### **Questions diverses :**

Le Président René AUGER et la Vice-présidente Huguette DELECRAY ont pris contact avec la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale pour proposer des actions civiques pour les classes de CM1 et CM2. L'Education Nationale n'a, pour l'instant, pas donné suite à cette proposition.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le **mardi 17 janvier 2023 à 10h00 à Montmarault.**

La séance est levée à 12h30.